



PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS
MUNICIPALITÉ DE
BAIE-JOHAN-BEETZ

Calendrier 2017

MODIFIÉ

Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017, se tiendront le mercredi, à la salle de conférence de l'édifice multifonctionnel, située au 15, rue du Nord, et débuteront à 20h00.

Date	Heure
11 janvier	20 h 00
8 février	20 h 00
MODIFIÉE 16 mars	20 h 00
MODIFIÉE 18 avril	20 h 00
10 mai	20 h 00
14 juin	20 h 00
12 juillet	20 h 00
9 août	20 h 00
13 septembre	20 h 00
11 octobre	20 h 00
8 novembre	20 h 00
13 décembre	20 h 00

Bienvenue à toute la population !

Martin Côté

Directeur général secrétaire-trésorier et greffier par intérim